PARON CONTACT

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2012

Aménagement de la Plaine
Page 5

Premier festival des arts et de la culture
Page 10

Paron à nouveau sur la toile
Page 11

La place de la Fraternité
Page 12-13

Du sport pour tous

Rencontre inter classes - Service municipal des sports

A LOUER à PARON

- Du studio au T4
- Résidence avec ascenseur à 10 minutes de la gare de Sens
- Chauffage individuel électrique
- Loyers à partir de 300 €/mois charges comprises
- Garage : 43 €
- Classe énergie E et GES classe C
- Disponible de suite
- Pas de frais de dossier. Possibilité d'APL.

Renseignements : Jessica CHOUNLAMOUNTRY

N°Azur 0 810 78 79 80
PRIX APPEL LOCAL

www.domanys.fr

Domanys Yonne habitation
un habitat à vivre

SENS AMBULANCES
Eric COLAS
Toutes distances 24h/24
48, rue Paul Bert - 89100 PARON
03 86 95 13 66
Fax 03 86 95 91 33

Luxembourg
CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
11, Grande Rue - 89190 LES SIÈGES
Tél. 03.86.86.74.02
Fax. 03.86.96.84.20
E-mail : sas.luxembourg@orange.fr

PHARMACIE DES ARCADES
03.86.83.72.55
24 bis, allée des arcades
89100 PARON
Semelles orthopédiques
Ceintures sur mesure
Pharmacades@resopharma.fr

Pharmacie de la Fraternité
MATÉRIEL MÉDICAL
ET ORTHOPÉDIE
03 86 65 01 03
Place de la Fraternité
89100 Paron

Passliber-t
Pas d'attente au péage
Tous les avantages du télépéage, sans engagement !
- des voies réservées
- du temps gagné
- un passage facilité
- une facturation détaillée

1,50 € PAR MOIS* SEULEMENT LES MOIS CIRCULÉS !

Commandez votre badge sur internet
www.telepeagepourtous.fr
* 1,50 € avec facture en ligne - 2 € avec facture papier - Frais de mise en service de 10 € - Hors frais de péage
APRR

LAURIN ELECTRICITE
Electricité Courants Forts et Faibles
Adresse : 12 rue du 8 mai 1945 - 89160 LEZINNES
Fixe : 03.86.75.63.13
Email : contact@laurin-electricite.fr
Site : www.laurin-electricite.fr

L'année 2011 s'est terminée avec des perspectives peu réjouissantes sur le plan économique. Il est évident que nos collectivités ne seront pas épargnées, c'est donc un budget rigoureux qui devra être élaboré pour 2012, sans toutefois casser nos investissements, qui sont nécessaires au développement de notre cité, et nécessaires également pour le maintien de l'activité économique de notre département, pour soutenir nos entreprises et par conséquent l'emploi. Aussi l'équation ne sera pas facile à résoudre, mais je m'y emploierai, et c'est mon rôle, avec l'équipe municipale.

Nous avons cependant un atout. En effet, depuis le début de notre mandat, les plus gros investissements indispensables à la vie sociale et au développement de la commune ont été en grande partie réalisés. Des aménagements déjà budgétés sont en cours d'exécution ou vont démarrer dans le courant de l'année, à savoir : la construction d'un office attenant à la salle polyvalente afin de la rendre plus fonctionnelle et être en conformité avec la sécurité, le déplacement du stade « ado » dans un lieu mieux adapté, permettant ainsi de réaliser un parking entre le gymnase Malraux et les bâtiments « Brennus » dans la continuité du développement de la zone de la « Plaine », l'aménagement d'un parvis devant l'église Sainte Florence . L'entretien de nos bâtiments, de nos routes et de nos trottoirs feront également, comme chaque année, partie des priorités. Enfin, nous allons surtout nous attacher à développer l'activité économique de notre ville en partenariat avec des investisseurs privés pour la réalisation d'un centre commercial constitué de commerces de proximité et d'une résidence intergénérationnelle dans la zone de la « Plaine », et finaliser le projet de la zone commerciale et d'activités dite de « l'Univers ».

Je terminerai en remerciant l'ensemble des acteurs de la vie sociale et économique, en particulier tous les bénévoles , et en vous présentant au nom du conseil municipal et en mon nom personnel mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Bernard Chatoux
Maire de Paron
1er Vice-Président de la Communauté de Communes du Sénonais

Le mot du rédacteur en chef

Depuis le début de l'année 2011, plus d'une centaine de nouveaux habitants ont choisi de vivre à Paron, de s'y installer, d'y faire construire une maison, ou de lancer une nouvelle activité.
L'aménagement de la Plaine amène une nouvelle population. Ce lieu préfigure ce qui sera le futur centre ville avec sa mairie, ses commerces, ses services à la population.
La municipalité, soucieuse de la qualité de l'accueil offert à ces nouveaux habitants, a souhaité montrer que les services municipaux étaient à leur disposition pour faciliter leur installation.
Le service communication de la ville a organisé le 21 octobre une cérémonie d'accueil et de bienvenue en mairie, autour de son maire Bernard Chatoux, des maires-adjoints, des conseillers municipaux, des chefs de services municipaux conduits par Christelle Guerrero.

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, le maire a tracé les grandes lignes de ses projets et s'est réjoui de l'installation de ces nouveaux arrivants qui vont dynamiser le développement de notre ville. Une manifestation placée sous le signe de la proximité, de l'accessibilité à l'information, de la réactivité. Ce même jour, le site internet officiel était mis en ligne pour répondre à la demande sans cesse croissante de lien entre la mairie et les habitants.

Christian Jacques
Maire-adjoint chargé de la Culture et de la Communication.

Paron Contact - janvier 2012
Directeur de publication : Bernard Chatoux
Rédacteur en chef : Christian Jacques
Comité de rédaction : Jean- Claude Vergnolles, Marie-Cécile Durand Viel, Michel Guillot, Anne Cariller, Michel Boucheron, Françoise Blondeau-Dougy, Maxime Bailly, Simone Duranton, Micheline Flizot, Odile Imbert, Thierry Sellier, Christelle Guerrero, Kelly Ferrero
Maquette : Vera Werebe
Photos : Mme Couzinet-Jacques, Mme Dombrowski, Mme Léonard, mairie de Paron
Impression : Chevillon imprimeur
Dêpot légal à parution`

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
23 avenue Jean Jaurès
89100 Paron
Tél : 03 86 83 93 93
Fax : 03 86 83 93 91
mairie@paron.fr

Site web: www.paron.fr

Le maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez-vous

SOMMAIRE

4 Le mot de Jean-Claude Vergnolles

5 - 7 TRAVAUX

Aménagement de la Plaine

Aménagement du complexe Roger Treillé

Inaugurations de la stèle Jean Moulin, du monument Kléber et du centre de loisirs

8 ENFANCE ET JEUNESSE

Rentrée scolaire : des effectifs en hausse

Classe de neige

9 CCAS

Lutter contre le logement indécent

Alphabétisation

10 CULTURE

Premier festival des arts et de la culture

11 INTERNET

Paron à nouveau sur la toile !

12 - 13 LA VIE DES QUARTIERS

Place de la Fraternité

14 - 15 SPORTS

16 RETOUR EN IMAGES

17 - 19 INFO AUX ADMINISTRÉS

Transports : nouveaux horaires, nouveaux services

La mission locale vous accompagne

Élections, mode d'emploi

20 - 21 ETAT CIVIL

Numéros utiles

22 L'AGENDA

Le mot de Jean-Claude Vergnolles

Je considère que notre devoir d'élu est d'assurer la conservation et la mise en valeur de notre patrimoine. L'Église Sainte Florence du XIII ème siècle en fait partie : après la toiture, les murs, les portes, les grilles, les vitraux, nous allons refaire le parvis à l'identique.
Il restera le « lavoir » à restaurer : toiture, murs, couverture, nettoyage des très belles dalles intérieures. La source qui alimente ce dernier a toujours donné cette eau claire et fraîche même en période de grande sécheresse!

Je reste très prudent sur les questions de mode ! Nous avons l'exemple à Paron du complexe sportif ! C'était *"formidable, extraordinaire, le bois venait du nord, le lamellé collé était l'avenir !"* En fait, en 30 ans, on a pratiquement payé le bâtiment deux fois, le bois n'a pas aimé notre climat.
Je ne suis pas contre les maisons en bois, je suis contre les « cabanes » en bois. Nous essayons à Paron de conserver sans aucune prétention une architecture agréable à l'oeil en harmonie avec l'environnement existant. Nous allons continuer à planter des arbres, des fleurs, semer des prairies fleuries, veiller à la propreté de notre ville, je considère que c'est aussi notre devoir d'élus !

Il nous faut planter et végétaliser le nouveau rond-point et les voies nouvelles des constructions du plateau, en choisissant avec Thierry Sellier les végétaux un par un dans les pépinières.
Encouragez vos voisins et amis au fleurissement de notre ville, les premiers prix au concours ont un excellent souvenir de notre journée aux Hospices de Beaune !
J'ai écrit ces quelques lignes en pensant à notre ami Claude Soccard qui nous a quittés il y a peu de temps, une pensée également pour sa gentille épouse et toute sa famille.

Bien à vous.

Jean-Claude Vergnolles
1er Maire-Adjoint chargé de la Police et de l'Environnement
Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Yonne
Conseiller à la CCS

Aménagement de la Plaine

La trame des futures implantations des immeubles, habitations individuelles ou groupées, les voiries et les espaces publics figurait dans les documents présentés lors de la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols relative à l'aménagement de la « Plaine ». État d'avancement à ce jour.

Réalisation d'un parking rue des Acacias

Le conseil municipal avait prévu lors du vote du budget 2011 un crédit de 150 000€ afin de réaliser les études et lancer la première tranche de travaux. La deuxième tranche des travaux se déroulera au premier semestre 2012.

Ce parking, d'une capacité d'environ 70 véhicules, sera réalisé en lieu et place du stade Ado.

Après consultation, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à FT, géomètre expert à Troyes pour réaliser les études, les marchés et le suivi des travaux.

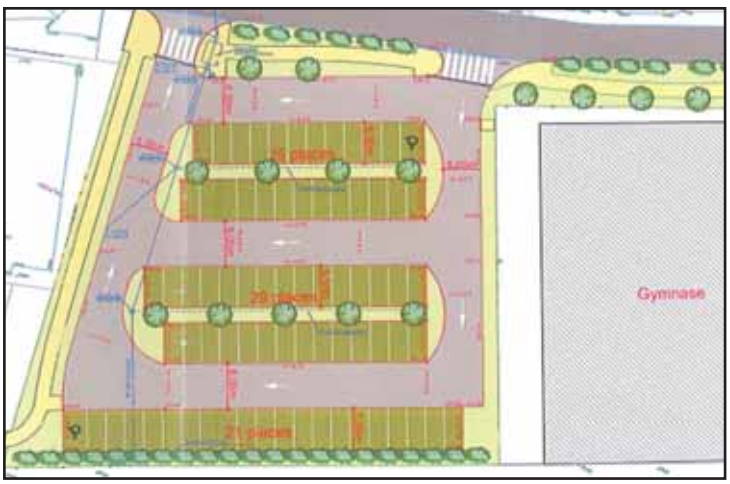

Mise en place d'un nouveau stade ado

A l'occasion des travaux, le stade ado sera déplacé rue de Saint-Bond à proximité du bois de Saint-Bond.

Cet espace sera proche du gymnase André Malraux, et jouxtera l'aire de jeux projetée pour les enfants de 1 à 10 ans et le futur espace commercial de proximité et de services.

Le futur coeur de ville se dote d'un pôle commercial de proximité

Dans le cadre de l'aménagement de la Plaine, la municipalité a prévu l'implantation d'un pôle commercial et de services de proximité dans ce qui deviendra le coeur de ville de Paron.

L'Auto École de la Plaine du Bois de Saint Bond s'est installée au 40 Avenue Edmé Pierre Chauvot de Beauchêne. Tél : 03 86 96 82 73

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 19h

samedi de 9h à 16h.

Elle sera rejointe dès le 17 janvier par une nouvelle agence du Crédit Agricole dirigée par Michel Mercier. Ouverte 5 jours sur 7, du mardi au samedi, dans des locaux spacieux et fonctionnels, au 33 avenue Edmé Pierre Chauvot de Beauchêne, elle sera dotée d'un distributeur auto-matique de billets.

Michel Mercier
Directeur du Crédit Agricole

Un pôle commercial viendra compléter cette offre de proximité courant 2012-2013.

Bernard Chatoux
Maire de Paron

Aménagement du complexe Roger Treillé

La première tranche du programme d'aménagement consiste en l'adjonction d'un bâtiment destiné à accueillir, dès 2012, une nouvelle cuisine plus fonctionnelle et un local de rangement.

Dans le cadre de notre programme d'investissements 2011, était prévue la construction d'un office avec des locaux annexes au complexe sportif Roger Treillé. Les travaux ont débuté en décembre. Cette construction sera opérationnelle en mai/juin 2012. Implanté côté sud, derrière la scène équipant la salle polyvalente, avec des liaisons directes et surtout au même niveau, cet office permettra de répondre aux besoins des professionnels (traiteurs) en rendant notre équipement fonctionnel, mais surtout de nous mettre en conformité avec les normes sanitaires, d'hygiène et de sécurité.

La cuisine actuelle située au rez de jardin sera conservée mais affectée aux petites salles d'une capacité de 80 personnes environ.

L'OFFICE EN CHIFFRES

Coût des travaux 267 558 € HT

Financement :

Etat (DETR) 67 884 €

Conseil Général de l' Yonne 37 260 €

Commune de Paron 162 414 €

Architecte: Jacques Renon, Sens
Suivi des travaux: Jacques Bausseron économiste, Paron
Conduite de l'opération: Direction des Services Techniques.

Plan de l'office

Françoise Blondeau-Dougy
Maire-Adjoint chargée des travaux et de l'urbanisme.

Inaugurations en septembre, de la stèle Jean Moulin, du monument Kléber et du centre de loisirs.

Le samedi 10 septembre la commune a inauguré le nouvel espace où sont érigés la stèle Jean Moulin et le monument Kléber en présence de nombreux officiels et anciens combattants ainsi que des familles d'anciens résistants morts pour la France.

La ville a été honorée, pour cette cérémonie chargée d'émotion lors des témoignages, de la présence de Jean Page et de Marcelle David, deux anciens résistants du groupe Kléber.
La municipalité les remercie vivement de leur participation.
Aménagé dans le cadre de la construction du giratoire de la Route Départementale 81, ce nouvel espace est appelé à devenir un haut lieu du souvenir comme l'ont souligné le maire, Bernard Chatoux et le président de la Communauté de Communes du Sénonais, Gilles Pirman.

Les travaux ont été exécutés par l'entreprise Cano TP pour les VRD et la pépinière Martin de Vieux Champagne (77) concernant l'aménagement paysager.

Inauguration de la stèle Jean Moulin

Les études et le suivi du chantier ont été confiés conjointement au cabinet Feuille à Feuille, de Tresson (72) et à la Direction des Services Techniques.

Le coût total s'élève à 67 550 €.

Le samedi 17 septembre ont été inaugurés les nouveaux locaux du centre de loisirs, rue des Cerisiers, en présence du ministre Henri de Raincourt, du député Marie-Louise Fort, du sous-préfet Raymond Yeddou, du directeur de la CAF Bernard Buffaut, de Bernard Chatoux, maire de Paron et du conseil municipal.

Ce centre de loisirs a été aménagé sur deux niveaux dans le préau de la cantine, ce qui permet une liaison directe avec les activités de la garderie périscolaire.
Il fonctionne également le mercredi toute la journée ainsi que pendant les vacances scolaires.
Les travaux ont été exécutés par les entreprises Auroux Buckens (gros œuvre), France 2000 (menuiseries extérieures), SCOBAT (isolation), Laurin (électricité), Laboise (plomberie et chauffage) et SIP (peinture et revêtement de sols).
L'étude et le dossier de permis de construire ont été confiés à Jacques Renon, architecte à Sens.

Les travaux ont été suivis conjointement par Jacques Bausseron, économiste à Paron et par la Direction des Services Techniques.

Inauguration du centre de loisirs

Le coût total des travaux s'élève à 270 000 € TTC. Des aides ont été allouées : 69 200 € de l'Etat au titre de la DGE, 8 000 € de la réserve parlementaire du député Marie-Louise Fort et 69 200 € de la CAF.

Françoise Blondeau-Dougy
Maire-Adjoint chargée des travaux et de l'urbanisme.

www.paron.fr

Rentrée scolaire : des effectifs en hausse

La rentrée scolaire 2011 se caractérise par une forte progression des effectifs. Les écoles de Paron comptaient, en septembre, 564 élèves contre 544 l'an passé, soit 211 enfants en maternelle et 353 en élémentaire.

Cette progression est en partie due aux nouvelles constructions du Domaine du Bois de Saint Bond et a entraîné **la création d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire Calmette**. Pour loger cette nouvelle classe, il a été nécessaire de transférer la CLIS de l'école Calmette à l'école élémentaire Pierre Curie disposant de classes inoccupées.

Comme tous les ans, des travaux et des achats ont été effectués pour nos écoles : achat de tables et de chaises à l'école élémentaire Calmette et à la maternelle Paul Bert, pose d'un grillage de protection à l'école élémentaire Pierre Curie, réfection du plafond de la classe CE1/CE2 à l'école primaire Paul Bert, réfection de la peinture des toilettes, du local ménage, des poutres extérieures métalliques.

Cette liste est loin d'être exhaustive et ne comprend pas tous les travaux d'entretien.

Je remercie Thierry Sellier directeur des services techniques et son équipe pour le soin et l'attention apportés à nos écoles.

En conclusion, je souhaite à nos élèves une bonne année scolaire dans le calme et le respect des enseignants.

Bon courage aux enseignants dont la tâche est de plus en plus rude et qui doivent faire face à toutes les difficultés.

Michel Guillot
Maire-Adjoint chargé des affaires scolaires et périscolaires.

Classe de neige

Les enseignants de la commune organisent chaque année des classes de neige. Le lieu de séjour se situe à Termignon (Savoie), charmant village et station de sports d'hiver, niché à 1300m d'altitude vers Lanslebourg au pied du col du Mont Denis.

Du 16 au 22 janvier 2011, ce sont 77 élèves de l'école élémentaire Calmette qui ont profité des joies de la neige.

Du 25 mars au 30 mars 2012, 46 élèves de Pierre Curie partiront à leur tour à la neige à Termignon.

La commune participe à hauteur de 50% des frais occasionnés.

Je remercie les enseignants pour l'organisation de ces séjours occasionnant fatigue, très grande attention et responsabilité.

Michel Guillot
Maire-Adjoint chargé des affaires scolaires et périscolaires.

« Nous sommes partis le 16 janvier 2011 à Termignon-la-Vanoise.

C'est une station de ski. Le lundi nous sommes allés à la fromagerie d'Anoushka: elle fait de la tomme de Savoie.

Mardi, toute la classe est allée au musée. On a vu un film qui explique la vie des marmottes. Le jeudi, nous sommes allés en balade en montagne, voir les empreintes d'animaux; nous avons vu plusieurs types de conifères: mélèze, épicéa, sapin...

Tous les après-midis, on fait du ski. Tout le monde a pris les téléskis. Certains groupes ont même pris les télésièges. On a vu un diaporama sur les risques de la montagne. Le séjour nous a beaucoup plu !! »

Nicolas, école Calmette, CM2

Solidarité, la commune s'engage à vos côtés

Lutter contre le logement indécent

Depuis 2009, la commune a signé une convention avec la CAF pour lutter plus efficacement contre les logements indécents. Aujourd'hui, tout logement occupé par un locataire pour son habitation principale doit être conforme à des caractéristiques de décence:

Critères de non-décence

- solidité des sols
- plafonds présentant un risque de chute de matériaux
- escaliers dangereux
- gardes-corps descellés
- revêtements dégradés et présence de plomb dans les peintures
- présence de flocage, calorifugeage ou faux-plafonds dégradés contenant de l'amiante
- infiltrations ou remontées d'eau

Pour toute interrogation au sujet des critères de décence, vous pouvez vous adresser soit :

- **à la mairie (CCAS) : 03 86 83 93 98**
- **à la Caisse d'Allocation Familiale si vous êtes allocataire**
- **ou Mutualité Sociale Agricole (MSA)**

Attention, avant de vous engager dans une location du secteur privé, assurez-vous auprès de la CAF que ce logement n'est pas répertorié comme logement indécent. Les aides au logement ne seront pas versées si le logement ne correspond pas aux critères de décence.

Alphabétisation

C.L.E.F. : Communiquer, Lire, Ecrire, Former

L'an passé, ce sont six apprenantes de différentes nationalités qui ont participé à l'atelier français au CCAS de Paron.
Ces personnes sont orientées par la plateforme CLEF (Communiquer, Lire, Ecrire, Former), afin d'apprendre ou perfectionner le français en vue d'une meilleure intégration: vie sociale, recherche d'emploi...
Les cours ont lieu le mardi (hors vacances scolaires) de 14h à 15h30 avec Madame Véronique Bonnet (bénévole).

Pour tous renseignements :

- **CCAS Paron : 03 86 83 93 98**
- **Plateforme CLEF : 03 86 66 62 60**

Repas des anciens

Le 11 mars 2012
Offert par la commune de Paron aux personnes âgées à partir de 70 ans.

La mairie vous informe :

Vous avez été victime d'une infraction, l'A.D.A.V.I.R.S. peut vous aider.

ADAVIRS Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions et à la Réinsertion Sociale
Permanence à Paron :
au CCAS (Mairie) le 4e mardi du mois de 9h à 12h.

Permanence à Sens :
Conseil Général - ADAVIRS
26 Rue Carnot - Tél : 03 86 51 66 14

le lundi et mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h,
le jeudi de 14h à 17h.

Marie-Cécile Durand-Viel
Maire-adjoint chargée aux affaires sociales

Premier festival des arts et de la culture

La municipalité a souhaité fêter les 10 ans du Pôle Culturel en mettant en lumière les différentes facettes de la création artistique qui sont valorisées par cette structure. Réservez votre journée du 30 juin pour participer aux cérémonies de clôture de cette manifestation.

Première manifestation organisée en septembre 2011, la **rétrospective** réunissant la trentaine d'artistes qui se sont succédés au Pôle depuis 2001 a permis de mettre à l'honneur peintres, sculpteurs, photographes, graveurs... **Le rallye lecture** proposé à l'automne par la médiathèque en direction des jeunes s'est achevé le 15 décembre. Actuellement, les services préparent activement, en lien avec l'école de musique et de danse et le service culturel, **« la grande journée » du 30 juin**. La veille, les musiciens et danseurs de l'école auront également l'occasion de montrer leur talent. Des contacts sont pris, des financements recherchés pour que soient offertes à la population des prestations de très grande qualité sans obérer les finances de la commune. Des noms sont déjà retenus:

- Bernard Fournier, musicologue de renom, qui travaille avec France Culture présentera un concert- lecture autour du quatuor K421 de Mozart, avec la participation du quatuor 2J2S (description de l'oeuvre, commentaires, illustrations musicales puis exécution intégrale de l'oeuvre).
- Autour des livres, nous vous proposerons une séance de dédicaces par Christian Flamand, auteur de bandes dessinées, ainsi que des animations.
- L'artiste **danseuse et chorégraphe Marie-Laure Agrapart** présentera certainement son spectacle « Sur la pointe des pieds ».
- **Deux expositions** importantes sont programmées : la première vous fera découvrir Paron dans un voyage photographique organisé par le Photo Club de Paron, la seconde mettra en exergue le talent des Paronnais puisque nous vous invitons à présenter une création artistique.
- Nous récompenserons les lauréats du concours de contes et nouvelles.
- D'autres surprises sont prévues.

Pour clore cette magnifique journée consacrée aux arts multiples, le **Quatuor Voce** donnera un concert exceptionnel. Ces musiciens forment le quatuor français le plus talentueux du moment, couronné par de nombreux prix et d'une réputation internationale...

Ces festivités montrent le souhait de la municipalité d'encourager et de développer les arts et les activités culturelles dans leur ensemble, d'offrir de grands rendez-vous culturels à la population.

Pensez à réserver les journées du 29 et 30 juin pour ces premières « rencontres culturelles paronnaises » qui promettent d'être exceptionnelles.

Informations et modalités pratiques sur le site internet de la commune.

Concours de contes

En famille, entre amis, seul, venez partager avec nous votre vision du « Pôle Culturel du futur »
Modalités d'inscription sur www.paron.fr

Les Paronnais ont du talent

Peintures, dessins, sculptures, modelages... *« les Paronnais ont du talent »*. La municipalité organise du 23 juin au 15 août une exposition réunissant les oeuvres créées par des Paronnais.

Concours photos

«Paron dans tous ses états"
Du 15 janvier au 30 mai

Contactez le service culturel : culturel@paron.fr ou au 03 86 83 72 40

Christian Jacques
Maire-Adjoint chargé de la Culture et de la Communication

Paron à nouveau sur la toile !

Après des semaines de travail, le site internet est à nouveau opérationnel.

Beaucoup de Paronnais nous ont signifié leur besoin de le revoir et se sont félicités de sa refonte. En effet, cet outil de communication méritait bien toute notre attention, pour une meilleure lisibilité, une nouvelle accessibilité et surtout pour offrir des services nouveaux en ligne. Ce site permet aux Paronnais de prendre connaissance des décisions qui concernent directement leur vie au quotidien, la municipalité se devant de transmettre dans la transparence du budget et des projets. Nous nous efforçons aussi de faciliter les procédures administratives via de nouvelles plate-formes telles que le paiement sécurisé des factures en ligne comme celles de la cantine et la garderie. Un certain nombre de documents administratifs téléchargeables sont à disposition afin de faciliter les démarches des citoyens.

Reliée au serveur du service public, la rubrique « les démarches à suivre » garantit une information administrative à jour dans presque tous les domaines. Par ailleurs, le site s'enrichit de photos téléchargeables, diaporamas et vidéos, ainsi que de liens vers d'autres sites. Pour assurer le suivi du site, l'actualiser et l'alimenter, Kelly Ferrero en charge de la communication, fait le lien entre le site et les autres dispositifs : panneaux lumineux, publications papier. Il s'agit autant de rendre compte des évènements passés que d'annoncer ceux à venir, créant ainsi davantage de réactivité.

Dans la même optique, la médiathèque s'est dotée d'un site spécifique: les utilisateurs pourront être informés en ligne des nouveautés, réserver un ouvrage, faire une recherche documentaire. Le développement de ces outils s'inscrit dans une dynamique de modernité pour accompagner l'évolution de notre commune.

Cantine, garderie, transport : payez en ligne !

A compter du 1er janvier 2012, vous pourrez payer vos factures directement à partir du site Internet de la commune.
La marche à suivre sera indiquée sur les factures établies à partir de janvier 2012, ainsi que sur le site Internet www.paron.fr
Par ailleurs, les paiements ne seront plus acceptés en mairie. Ils seront effectués selon les modalités habituelles (chèque, espèces...) mais seulement au guichet de la trésorerie, 4 boulevard du 14 juillet à Sens.

Le site de la médiathèque, pour plus de plaisir à lire.

Identifiez-vous sur le site à l'aide du numéro figurant sur votre carte de lecteur et de votre nom de famille, et laissez vous guider, pour choisir, réserver, prolonger la durée des prêts en cours... Bonne navigation et bonne lecture !

http://mediatheque.paron.fr

Christian Jacques
Maire-Adjoint chargé de la Culture et de la Communication

www.paron.fr

Halte garderie Câlins-Câlinettes
place de la Fraternité

Place de la Fraternité

L'équipe de rédaction du journal a souhaité mettre en avant les acteurs économiques de Paron. Ce numéro met en exergue la Place de la Fraternité, secteur d'activités dynamique de notre commune, comme en témoigne le lancement réussi du 1er marché de Noël à leur initiative.

Nous sommes allés à leur rencontre pour évoquer leur activité, leurs projets et leur vision de l'avenir de ce pôle commercial.
Nous leur avons posé deux questions :
1) En trois mots clés, que pourriez-vous dire aux Paronnais qui donne envie de fréquenter votre établissement?
2) Que représente la Place de la Fraternité pour vous?

Aldine A

Coiffeuse : Aldina Fort
Coiffure styliste visagiste
Horaires: mardi mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
vendredi de 9h à 18h30 samedi de 8h à 17h

1) Conseil en image, styliste visagiste, chignons de soirée et de mariage ou excentriques
2) Coin tranquille. Très bonne clientèle, très agréable, très sympathique, très humaine dans les rapports.

Pharmacie de la Fraternité

Pharmacienne : Véronique Parisien
Horaires: lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h
samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

1) Spécialisée dans le matériel médical et l'hospitalisation à domicile
2) Coeur commercial de la ville de Paron

L'Atelier Floral

Fleuriste : Marie-Line Lachat
Créations personnalisées, artisanat créatif
Horaires: du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h30
dimanche de 10h à 13h.

1) Créativité, convivialité, prix abordable
2) Proximité des commerces et des services (écoles, mairie, églises...) services de bus réguliers. Quartier calme où l'on se sent à la campagne avec les avantages de la ville.

Crédit Agricole

Le crédit Agricole quitte la place de la Fraternité après plus de 30 ans de présence, pour rejoindre dès le 17 janvier 2012 des locaux plus spacieux et fonctionnels 33 rue Pierre Edmé Chauvot de Beauchêne afin de pouvoir assurer un meilleur accueil 5j/7 du mardi au samedi à sa clientèle qu'il remercie pour sa fidélité. Deux professionnels de santé s'installent à sa place en 2012, complétant l'offre médicale dans le quartier.

Professionnels de santé

Un pôle d'activité attractif avec des possibilités de stationnement et un accès facile par le bus.

Docteur Olivier Collette
Médecine Générale
Homéopathie
Dentiste
Yolande Charron

L'ensemble de ces professionnels va constituer un pôle santé.

EXTRA

Commerçants spécialisés : Mr et Mme Alves
Vente, dépannage, électroménager
Horaires :
du mardi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 19h
(samedi jusqu'à 18h)
Fermé le lundi

1) Proximité, service, accueil
2) Un centre qui fait vivre la ville de Paron

Boulangerie de la Place de la Fraternité

Boulanger : Bernard Verstraete
Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, (spécialité Paris-Brest)
Horaires: du Lundi au vendredi de 7h à 13h et de 16h à 19h
le samedi de 7h30 à 13h
Fermé le samedi après-midi et dimanche

1) Ambiance sympathique, convivialité, qualité du pain artisanal, préparé et cuit sur place toute la journée.
2) Des difficultés de stationnement à résoudre mais une bonne ambiance au niveau des commerçants.

Tabac presse loto PMU

Buraliste : Philippe Bagur
Vente tabac, presse, jeux, PMU, Française des jeux, projet d'autres services clientèle (relais colis)
Horaires :
du lundi au samedi de 6h30 à 19h
dimanche matin 8h à 12h30

1) Accueil et service, amabilité, écoute de la clientèle et adaptation à la demande
2) Un endroit qui mérite d'être développé, un service de proximité apprécié.

Dans les prochains numéros nous mettrons en avant d'autres acteurs de notre vie économique

Christelle Guerrero
Directrice Générale des Services

Christian Jacques
Maire-Adjoint chargé de de la Culture et de la Communication

www.paron.fr

Faites du sport

Que l'on soit enfant, collégien, lycéen, jeune adulte, parent, grand-parent, le temps libre est un bien très précieux. Après les études, le travail, les tâches quotidiennes, s'ouvre une autre vie où l'on peut choisir...

Un service municipal pour permettre la pratique sportive de tous.

A travers son service municipal des sports que dirige Laurent Postigo assisté de Antoine Virey, Delphine Charpentier, Pierre-Jean Eyrolle et Audran Garnier, la municipalité développe des actions principalement dans le secteur de l'éducation à savoir 24 heures par classe et par an pour toutes les classes à partir de la grande section maternelle.

L'école des sports compte, quant à elle, actuellement 430 adhérents dont 63% de Paronnais. Elle fonctionne tous les jours de la semaine après l'école et le mercredi toute la journée, ainsi que lors des stages organisés pendant les vacances scolaires et des animations de quartier.

Au niveau de l'individu, le sport contribue à la préservation et l'amélioration de la santé, à une saine occupation des loisirs et permet à l'être humain de mieux résister aux inconvénients de la vie moderne.

Rayonnement des sports :

des performances aux niveaux départemental, national et parfois même international.

Au tennis de table dans les championnats d'Europe des moins de 12 ans, nous pouvons souligner la bonne performance de Jésabelle Abadie ; à la gymnastique sportive au championnat de France la performance d'Elodie Fernandes ; la pétanque (voir encadré ci-contre).

Jésabelle Abadie

Des moyens pour le sport

La volonté de la municipalité est de travailler en partenariat avec les associations et j'en profite pour remercier tous les présidents, entraîneurs, et tous les bénévoles, qui oeuvrent souvent dans l'ombre, la section Accueil et Culture qui créé toujours l'évènement dans notre commune. Nous continuerons à nous investir afin que notre commune soit reconnue à sa juste valeur, et que le bien-être et la qualité de vie y soient préservés.

9,3 %, c'est le pourcentage du budget de fonctionnement de la commune **alloué aux activités et aux équipements sportifs.** Cela répresente 450 000 € en 2011, dont 58 000 € de subvention aux clubs et associations sportives sans compter les mises à disposition gracieuses des salles et équipements sportifs.

Anne Cariller
Maire-adjoint chargée des sports et de la vie associative

Un Paronnais au sommet !

Sportif de l'extrême, Christian Chevalier, le pensionnaire de Sens Triathlon et du Club Alpin Paronnais a encore réalisé un exploit sportif dans une course hors norme de 300 km et de 2000 mètres de dénivelés lors du Solukhumbu Trail au Népal (une des courses les plus difficiles du monde).

Une vie associative dynamique

Qu'elles soient de loisirs ou de compétitions, les activités sportives proposées à Paron se caractérisent par une grande diversité à savoir: tennis, tennis de table, escalade, judo, foot, basket, escrime, pétanque, gymnastique sportive, gymnastique volontaire, foot en salle, majorettes, sport adultes.
Ce sont de nombreux licenciés (environ 1569) qui, outre les participants occasionnels, animent la vie des clubs et des associations.

La triplette de Paron

Nous tenons à souligner la performance du club de pétanque de Paron. Jérémy Oger, Grégory Saffré et Johan Loyeux, ces trois boulistes Paronnais ont remporté le tournoi international de Bellerive-sur-Allier. Grâce à un parcours sans faute, cette équipe s'est imposée face aux 480 équipes engagées dans ce sommet.
Nous les félicitons!

480 équipes engagées
128 ème de finale 13/8 victoire
64 ème de finale 13/10
32 ème de finale 13/5
16 ème de finale 13/0
8 ème de finale 13/4
1/4 de finale 13/2
1/2 finale 13/2
finale 13/4
Vainqueurs du triplette bis de l'international de Bellerive sur Allier
pointeur : Grégory Saffré
milieu : Johan Loyeux
tireur : Jeremy Oger

Anne Cariller
Maire-adjoint chargée
des sports et de la vie associative

Ça s'est passé à Paron

De gauche à droite, de haut en bas : 1. Olympiades de l'EMSP le 25 juin. 2. Saint Fiacre le 11 septembre. 3. Sortie cinéma proposée par l'accompagnement scolaire du CCAS le 7 décembre. 4. Concert de l'EMMD du 11 décembre. 5. Paron'Éveil, vacances de la Toussaint, les trois chardons. 6. Marché de Noël les 26 et 27 novembre . 7. Remise des prix du concours photos du photo-club de Paron le 11 novembre.

TRANSPORTS URBAINS
Nouveaux horaires
Nouveaux services
Et si vous lui offriez des vacances ?
BUS + TRAIN : du stress en moins
AS RESEAU

Solution BUS + TRAIN

Paris à votre porte.

A partir du 12 décembre 2011, AS Réseau s'adapte aux nouveaux horaires SNCF. Pensez au titre combiné « Bourgogne Fréquence + » pour faciliter vos déplacements !

Ligne 1

43 correspondances par jour avec les trains

Avec la ligne 1 « Paron Mairie - Sens Sancey », AS Réseau vous propose 43 correspondances avec les trains, dès 6h15 et jusqu'à 20h40 en gare de Sens.

5 lignes spéciales

Pour se rendre en moins de 20mn à la gare

Que vous habitiez Courtois-sur-Yonne, Gron, Maillot, Malay-le-Grand, Paron, Rosoy, Saint-Clément, Saint-Martin-du- Tertre ou Sens, As réseau vous offre un temps de trajet de 20 minutes maximum pour les trains de 6h27 et 7h27 en direction de Paris et de 18h34 et 19h34 en provenance de Paris. Ne cherchez plus une place pour votre voiture, vous en avez une dans le bus !

TRANSPORTS URBAINS

Nouveaux horaires, nouveaux services

www.asreseau.com
Tél : 03 86 64 17 00

La mission locale vous accompagne

La municipalité a étendu l'offre de service proposée aux jeunes âgés de 16 à 25 ans dans son Point d'Accueil des Services Publics situé à l'agence postale communale en signant une convention avec la Mission Locale. Cette dernière suit 1700 jeunes et environ 100 à 150 Paronnais. La création de ce relais entre dans un souci de proximité et de développement des activités de la Mission Locale en complément des permanences déjà mises en place au sein du Point Information Jeunesse. Ces permanences se tiennent toutes les trois semaines de 9h à 12h dans les locaux de l'agence postale communale, 118 avenue de la Liberté.

Pour plus d'informations :
03 86 95 11 84
Permanences en 2012 :
5 et 26 janvier, 16 février 8 et 29 mars, 19 avril, 10 et 31 mai et 21 juin

Élections,

Les élections auront lieu les 22 avril et 6 mai 2012 (pour les Présidentielles), les 10 et 17 juin 2012 (pour les Législatives).

Documents nécessaires pour pouvoir voter :

La carte électorale seule ne suffit pas pour notre commune totalisant plus de 3500 habitants.
L'électeur doit se munir également d'une pièce d'identité.
A contrario, il est possible de voter sans la carte électorale, sur présentation d'une pièce d'identité et vérification de l'inscription sur les listes électorales.

En cas de perte, vol de la carte d'électeur

L'intéressé doit contacter la mairie pour obtenir la délivrance d'une attestation d'inscription sur les listes électorales.

Pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote dans les communes de 3500 habitants et plus :

1° carte nationale d'identité,

2° passeport,

3° carte d'identité parlementaire,

4° carte d'identité d'élu local,

5° carte de combattant de couleur chamois ou tricolore,

6° carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie,

7° carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie,

8° carte d'identité ou carte de circulation avec photographie,

9° permis de conduire,

10° permis de chasser avec photographie,

11° livret ou carnet de circulation.

12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale,

13° attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Découpage électoral

1ER BUREAU (MAIRIE) 23 avenue Jean-jaurès

- Avenue Aristide Briand n° 2 au 70 et 17 au 93
- Rue de l'Artisanat
- Impasse Bellevue
- Rue des Brémonts
- Rue Chanteprime
- Rue de la Petite Chèvre
- Bld de la Convention
- Rue Pierre Curie
- Rue Ducrot
- Impasse de l'Echelotte
- Place de la Fraternité
- Avenue Jean-Jaurès
- Rue du Mont-St-Bernard
- Rue de Nemours
- Avenue de la Paix
- Chemin du Port
- Rue de Saint-bond n° 1 à 31
- Rue du Bas de Saint-Bond
- Rue Saint-Ménard
- Rue du Haut de l'Echelotte

www.paron.fr

mode d'emploi

Chaque personne inscrite sur la liste électorale recevra entre le 1er mars et le 18 avril 2012 une nouvelle carte d'électeur sur laquelle figure le bureau de vote.

Il a été procédé à la création d'un 4ème bureau de vote « Centre de Loisirs » au groupe scolaire Calmette, 3 rue des Cerisiers, de façon à réduire le nombre d'électeurs par bureau .

La composition des quatre bureaux est la suivante :

2EME BUREAU (SALLE PAUL BERT) 63 rue Paul Bert

- Rue Paul Bert
- Rue de la Bocotte
- Rue des Bruyères
- Rue du Cheval Blanc
- Rue du Clos
- Rue Colette
- Rue Claude Debussy
- Rue Jules Ferry n° 1 à 15 et 2 à 22
- Rue Henri Dunant
- Place de l'Église
- Rue de la Fontaine
- Rue Haute
- Av de la Liberté
- Rue Parmentier
- Rue de la Pompe
- Rue des Paillons
- Rue Verte
- Rue Paul Langevin
- Rue Pierre Larousse
- Rue Beauregard
- Rue Pasteur

3EME BUREAU (GROUPE SCOLAIRE CALMETTE) 3 rue des Cerisiers

- Rue des Acacias
- Avenue Aristide Briand du (72 à 122 et 95 à 129)
- Rue des bouleaux
- Rue des Cerisiers
- Le Chesnoy
- Route des Croissants
- Les Dauges
- Rue des Genêts
- Rue du Mail Richelieu
- Route des Provendiers
- Route des Puits
- Allée des Arcades
- Avenue du Stade
- Rue des Tilleuls
- L'Univers
- Rue du Mail des Charmes
- Rue Pierre Etienne Guyot
- Avenue Edmé Pierre Chauvot de Beauchêne
- Rue Louis Lefort
- Rue Auguste Vaudoux
- Rue Désiré Neveu

4EME BUREAU (CENTRE DE LOISIRS) 3 rue des Cerisiers

- Rue des Pierris
- Rue des Replats
- Rue du Guignier
- Rue de Saint-bond du n° 51 au n°125
- Avenue du Rû Couvert
- Rue Gustave Ardoin
- Rue Maurice Roy
- Rue du Dr Ragot
- Impasse des Vieilles Vignes
- Rue du Dr Roux
- Rue du Professeur Ramon
- Impasse de la Marnière
- Rue du Dr Calmette
- Rue du Haut des Fondrières
- Route de la Mission
- Rue Jules Ferry du n° 17 à 23 et 26 à 58
- Les Fleuris
- Les Gallots

www.paron.fr

Bienvenue aux nouveaux petits Paronnais,

félicitations aux parents de …

ANSART Noah Dany Olivier	28-04-2011
AROQUIANADIN Laëtitia	18-02-2011
BENMEDDAH Sirine	27-04-2011
BEN SALAH Bilal	31-03-2011
BENSELLAT Ilyes	06-12-2011
BILLAULT Anastasia	23-12-2011
BONNEAU Kamerone Kylian Kenzo	06-08-2011
BRUN Mathys Jean Yves	23-11-2011
CARAMELO Lily-Rose, Josiane, Alcina	18-07-2011
CARAMELO Mathéo, Joaquim, Didier	18-07-2011
CHAMILLARD Salomé Marie Emilie	14-11-2011
CHEMLALI Rayan	11-04-2011
COLLINOT Hugo	28-05-2011
DA SILVA Harrison	04-07-2011
DEPERRIER Benjamin	21-06-2011
DERVISI Ermina	13-11-2011
DÉTRÉ Nolhan Sullyvan	18-05-2011
DE VASCONCELOS Juliette	23-01-2011
DIALLO Ablaye Aliwssen Ly	17-07-2011
DIALLO Alassane Ly	17-07-2011
DRAPT Zélia Gaëlle Stéphanie	06-08-2011
DUHAUTOY Clémence	06-11-2011
DUPUITS Eline	15-02-2011
ES SERHIR Aniss	11-01-2011
GEOFFROY BOCAGE Clara	14-09-2011
GIROIRE Eloane	13-05-2011
GOINOT Kélya	04-10-2011
JUILLET Joyce Stéphanie Sabine	14-11-2011
KASSIANOFF Sasha	31-05-2011
KONAN Timothée	05-10-2011
LANGUILLAT Tyna	19-03-2011
LE FUR Yeuna Tsiory	16-11-2011
LESAGE Lou-Anne	12-04-2011
LOISEAU Matéo	26-01-2011
MANÂA Mohamed-Amine	11-07-2011
MARYNIAK Emma	17-04-2011
MARTIN Lina	10-04-2011
MASKRI Léo	26-01-2011
MATS Marie Emilie	05-03-2011
MEGHNEM Célia	10-04-2011
MERCIER Eléonore	27-02-2011
MESMER Alicia	15-03-2011
NAJIM Mehdi	30-11-2011
NAJIM Sarah Halima	04-07-2011
NIAZAIRE Pierre-Eric	12-12-2011
OTHAMOT Mathilde	25-05-2011
PUNG Tessa Nadia Célia	06-11-2011
PRADAL Romy	11-01-2011
PUJOL RICHARD Johanna	02-12-2011
QUETEL Léonie	23-05-2011
RABIAT Titouan	16-07-2011
RAGOT Marcus Marie Lazare	24-04-2011
RAINNOUARD Loane	11-10-2011
REBIERE Océane Pascale	24-09-2011
ROUSSEAU Lenny	30-11-2011
SBAÏ Kaïs	16-03-2011
SENA Fabio	19-07-2011
SMAILI Kholoude	26-11-2011
TELLIER Leane Lizzie Cassandre	18-05-2011
TERRAT Inaya	30-05-2011
ZENON Justin-Dean	03-05-2011
ZIANE Fetta	27-09-2011
ZHANA Janna	19-02-2011

Ils se sont mariés,

tous nos vœux de bonheur à …

BOURDALES Sylvain et BOUGUENNA Milouda	19-11-2011
CHAMILLARD Romain et CUCCIARE Emilie	13-08-2011
CHEVRIER Yannick et HUARD Séverine	24-03-2011
DELAPIERRE Cédric et LARIAS Branca	04-06-2011
JULIEN Cyrille et LELEU Laura	27-08-2011
KOUAKOU Yao Michel et ANEKORE Emmanuelle	11-06-2011
LECOUVREUR David et DELBREIL Aurore	18-06-2011
PERNOT Nicolas et PHILIPPE Sarah	17-09-2011
SAINT-JORRE Mathieu et BOURASSIN Candylène	16-07-2011
SORRET Romain et MAIGRAT Elise	21-05-2011
TISSIER Jacques et RACINE Christiane	11-10-2011

Ils nous ont quittés,

la ville présente ses condoléances aux familles de …

ADAMCZYK René	26-04-2011
BARBAUD Andrée épse CLAASS	16-09-2011
BARRÉ Alice veuve CHATELAIN	18-01-2011
BERTRAND Jacqueline veuve FRÉMOND	09-05-2011
BOUSSUGE Jeanne veuve GRESLÉ	22-06-2011
BROSSARD Gisèle veuve PERROUSSET	08-10-2011
CHEVALLIER René Maurice	10-05-2011
COLLIN Hermance veuve LASSON	25-06-2011
DELCROIX Jorick	07-03-2011
DEMOUSTIER Michel	06-04-2011
DUVAL Anne Marie veuve LE COZ	13-05-2011
FEVRIER Pierre	07-02-2011

www.paron.fr

FILIPOVIC Radisa	05-07-2011
FOUCHARD Yves	08-08-2011
FROISSART Simonne épse SERGENT	01-04-2011
GARRIGUE Marcelle veuve GIROD	27-10-2011
GEISEN Rolande veuve DIDIER	02-01-2011
GENDRON Alain	03-04-2011
GERMA Léon	25-02-2011
GILLIS Denise veuve THIBAULT	31-03-2011
GOUILLOU Fernande divorcée BOUDEVILLAIN	02-09-2011
GUICHARD Raymonde veuve SUBILEAU	02-12-2011
GUILHEMANÉ Claude	26-11-2011
HERMIER Philippe	16-10-2011
HUGUET Monique veuve CROCETTI	12-03-2011
JAGER Louise veuve REGNIER	15-11-2011
JAGULAK Jean-Claude	21-05-2011
JALOUZET Michel	20-12-2011
LECAT Georgette épse HENNEQUIN	22-08-2011
LESLOURDY Christian	09-05-2011
LOUIS Lionel	22-11-2011
MARTIN Claire veuve ZOLLET	24-05-2011
MONTILLET Marie veuve GAULT	20-11-2011
MOUSSIER Paulette épse MARTINEAU	07-11-2011
QUÉRÉ Henri	30-04-2011
RENAUD Odette veuve BENDELL	29-08-2011
RODRIGUES MONTEIRO Fernando	12-01-2011
RODRIGUEZ Inès épse MARECHAL	08-03-2011
ROSIER Maryse épse ROY	03-11-2011
SARI Jean	27-08-2011
SEIBEL Marie-Odile	26-01-2011
SENECHAL Michèle	21-03-2011
SIRÉNO veuve MAURICE Marguerite	29-12-2011
SOCCARD Claude	20-09-2011
TALOTTE Paulette	29-05-2011
TASSART Colette épse LEMAIRE	08-08-2011

Michel Boucheron
Maire-Adjoint chargé des finances et de l'état-civil

DERNIÈRE MINUTE

Nous avons appris avec tristesse le 4 janvier dernier le décès de notre ami Francis PERSON-PERROS, maire adjoint honoraire, qui a servi la commune avec dévouement pendant de nombreuses années. Un hommage lui sera rendu dans notre prochain bulletin. J'adresse au nom du conseil municipal et du personnel communal mes sincères condoléances à sa famille.

Bernard Chatoux

Carrefour
SENS VOULX
8 rue de Voulx 89100 Sens
Tél : 03 86 83 47 79
Fax : 03 86 64 51 54
Votre magasin vous accueille du lundi au samedi 8h30 - 21h00

ORPEA
LA VIE CONTINUE AVEC NOUS
Résidence retraite médicalisée pour personnes autonomes, semi-valides et dépendantes
Résidence Les Cedres
63 rue du Mail Richelieu - 89100 Paron
Tél : 03 86 95 23 33 - Fax : 03 86 65 76 78

RENAULT TRUCKS DELIVER
l'efficacite au quotidien
www.renault-trucks.com
GROUPE BERTHIER SENS Poids Lourds
SENS POIDS LOURDS
Distributeur Réparateur RENAULT TRUCKS
Clovis Location
2 rue de l'industrie - 89100 SENS
03 86 95 83 83
RENAULT TRUCKS

J. Renon
ARCHITECTE
74 rue Bellocier 89100 SENS
Tél. 03 86 65 26 63 - Fax 03 86 95 27 18
Email : j-renon.architecte@wanadoo.fr

A vos agendas

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Lundi 19 mars
Cérémonie pour les anciens combattants d'Algérie
Monument aux morts

Mardi 8 mai
Cérémonie au monuments aux morts

SPORTS

Samedi 12 et dimanche 13 mai
Raid senon
Complexe sportif
Roger Treillé

Dimanche 27 mai
Tennis de table
Critérium national UFOLEP
Salle polyvalente
Roger Treillé

Samedi 23 juin
Olympiades
Ecole Municipale des Sports
Salle polyvalente
Roger Treillé

ENFANCE-JEUNESSE

Vendredi 17 février
Carnaval de l'école Paul Bert

Vendredi 25 mai
Kermesse de l'école élémentaire Calmette
A partir de 18h30

Samedi 26 mai
Kermesse de l'école maternelle Calmette
L'après-midi

Vendredi 1er juin
kermesse de l'école Paul Bert

CULTURE

Du 14 novembre 2011 au 27 janvier 2012
Exposition de Fréderic Bouchery
Pôle Culturel Claude Debussy

Vendredi 3 février
Concert de l'Ecole de Musique et de Danse
Salle polyvalente
Roger Treillé

Vendredi 10 février
Le Rail
Conférence de M. Couvignou
Salle polyvalente
Roger Treillé

Samedi 25 février
Théâtre musical de l'école de musique et de danse
À 18h à la salle polyvalente
Roger Treillé

Samedi 17 et dimanche 18 mars
Concert de l'Ecole de Musique et de Danse
Salle polyvalente
Roger Treillé

Samedi 7 avril
Concert atelier jazz de l'Ecole de Musique et de Danse
Salle polyvalente
Roger Treillé

Dimanche 20 mai
Concert de l'Ecole de Musique et de Danse
Salle polyvalente
Roger Treillé

Samedi 9 juin
Concert musique actuelle
Salle polyvalente
Roger Treillé

Jeudi 21 juin
Fête de la musique
Salle polyvalente
Roger Treillé

Vendredi 29 et samedi 30 juin
Rencontres culturelles paronnaises
1ère édition du festival des arts et de la culture de Paron
Cérémonies de clôture

BOURSES ET SALON

Samedi 28 et dimanche 29 janvier
Bourse vide-greniers
Organisé par l'association accueil et culture à la salle polyvalente Roger Treillé

Samedi 18 et dimanche 19 février
Salon des métiers d'art
Organisé par l'association accueil et culture à la salle polyvalente Roger Treillé

Samedi 24 et dimanche 25 mars
Bourse de printemps
Organisé par l'association accueil et culture à la salle polyvalente Roger Treillé

DIVERS

Samedi 4 février
Loto des majorettes
Salle polyvalente
Roger Treillé

Samedi 11 février
Loto
Organisé par l'association foot en salle à la salle polyvalente Roger Treillé

Dimanche 11 mars
Repas des anciens
Organisé par le CCAS à la salle polyvalente Roger Treillé

Delassasseigne

SERVICES FUNÉRAIRES

Marbrerie Funéraire - Pompes Funèbres - Chambres Funéraires

SENS
7, rue de Bellenave
89100 SENS
03 86 83 85 85

VILLENEUVE SUR YONNE
27, rue Carnot
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
03 86 87 02 62

PONT SUR YONNE
Route de Paris
89140 PONT SUR YONNE
03 86 67 02 76

VILLENEUVE LARCHEVÊQUE
9 Place de la Fraternité
89190 VILLENEUVE LARCHEVÊQUE
03 86 88 75 66

Permanence Funéraire 24h/24 - 7j/7
POMPES FUNEBRES DE L'YONNE

www.delassasseigne.fr

STARECO SERVICES

MULTISERVICES

Entretien d'espaces verts ;
Serrurerie ; Revêtements de sols et murs ;
Plâtrerie ; Peinture ; Electricité ;
Plomberie

Votre devis gratuit sous 48 heures

NETTOYAGE

Immeubles de bureaux et d'habitations ;
Locaux commerciaux ; Vitrerie ; Remise en état de propreté après travaux et après sinistres ; Remplacement de gardien

STARECO-SERVICES
32, rue Paul Langevin - 89100 Paron E-mail : starecoservices@gmail.com
Tél/Fax : 03 86 87 23 71- Mobile : 06 65 38 32 33

MAÇONNERIE TERRASSEMENT

DJP

COUVERTURE ASSAINISSEMENT
1, Allée des Paturons 89100 St Denis lès Sens
Tél: 03 86 65 42 12
Fax: 03 86 65 91 59

LES CARS SENONAIS

Services scolaires - Services occasionnels - Tourisme

4, boulevard du Centenaire
89100 SENS
Tél. : 03 86 65 25 79
Fax : 03 86 65 64 98
Internet : **www.cars-senonais.com**
E-mail : **carsenonais@aol.com**

Communauté de communes du Sénonais

Osons l'avenir

Une communauté de talents

9 communes, 42000 habitants, une ambition : grandir ensemble.

21 bd du 14 Juillet - BP 552 - 89105 Sens cedex
Tél. : 03 86 65 89 00 - Fax : 03 86 65 89 10
Email : contact@cc-senonais.fr

www.cc-senonais.fr

N°1 pour les **solutions de câblage** dans
les **secteurs des télécommunications**
et **de l'énergie**

Prysmian Group

PRYSMIAN Draka

FORMULA PNEUS

Votre Spécialiste de la tenue de route

PNEUMATIQUE
PARALLELISME
FREINAGE
AMORTISSEUR
JANTE TOLE / ALU
PACK HIVER

9 Avenue Aristide Briand
89100 PARON
(En face de L'Eléphant Bleu)

contact@formula-pneus.fr

03 86 64 10 12

Sens SERRURERIE

Gilles Gennetier & Jacky Trasserra

Dépannage au service du Particulier
Serrurerie, métallerie, toutes fermetures
et protections du bâtiment.
Automatismes de portes et volets.

Siège Social :
121 ter, Rue Émile Zola
89100 SENS

Tél. 03 86 83 93 83
Fax 03 86 83 93 80
E-mail : sens.serrurerie@orange.fr

S.A.R.L.

Jean - Paul LAURENT

Electricité - Froid - Climatisation
Chauffage - Energies Renouvelables

12 rue P. Larousse - 89100 PARON

*Tel/Fax: **03 86 95 22 83** - Portable: **06 09 02 45 98***
jp-laurent@wanadoo.fr

SCHIEVER

une autre idée de la grande distribution

ATAC Mon choix économies! · Proxi Marché · flunch · Maxi Marché · Maxibrico · Weldom · Auchan

Central et services administratif
ZI 89205 AVALLON CEDEX
TEL : 03 86 34 63 00
FAX 03 86 34 38 92
E-mail : schiever.contact@schiever.fr

LAFARGE
les matériaux au cœur de la vie

Lafarge Granulats Seine Nord
Secteur Centre

ZI - Rue du saut du Lièvre
77876 MONTEREAU CEDEX
Tél : 01 60 73 54 40

www.lafarge-granulats.fr

BRICOMAN

PLUS PRO, MOINS CHER

Tél : 03 86 66 64 60

ZAC DES VAUGUILLETTES 2
4, BLD DES VAUGUILLETTES • SENS

Du lundi au vendredi
7h à 12h30 et 14h à 19h30
Samedi 7h à 19h30